



Compte-rendu de réunion de Bureau de ligue du mercredi 27 septembre 2017.

Tenue au siège de la ligue, 1 rue colonel Chambonnet. 69500 BRON

début 9 H30 – fin 12 H.30

Présents : CASTANO Jean - CHANTEREAU Claude - COMYN Jean-Christophe - PIERRE Yves

Assistent : CHIORINO Laure - PERON Roger

Intervient CHANTEREAU Patricia pour le point 1

1. Informations Commission Jeunes et Technique – Patricia CHANTEREAU

En préambule, Patricia CHANTEREAU précise que les informations sur le développement et l'évolution des formations sont issues de réunions fédérales auxquelles elle a participé.

1.1. Le développement

La commission porte désormais l'appellation Développement – animation – promotion. Lors du séminaire fédéral, les objectifs ont été annoncés :

- augmenter le nombre licenciés,
- être une fédération accessible.

Plusieurs thèmes ont été abordés et notamment :

- le « pass'ping » : un bon outil qu'il est apparu nécessaire de « relooker » et aussi d'améliorer sa « traçabilité ». Dans cette optique, il a été décidé, en liaison avec la commission développement, que lors de la fourniture de raquettes le pass-ping soit associé à l'opération raquettes. Il sera désormais obligatoire que le club ou le comité demandeur, remette en même temps que la raquette un pass'ping et enregistre les licences événementielles ou promotionnelles correspondantes. Il est rappelé que l'opération « raquettes LAURA TT », suivie par la commission développement consiste à fournir à un club ou un comité des raquettes d'initiation au coût de 3,62 la raquette. Sur ce tarif, 1 euro est pris en charge par la ligue, 1 euro par le comité et le reliquat par le club.
- Labels fédéraux : beaucoup de retours à la fédération sur la piètre présentation du diplôme... Il va falloir faire un peu plus joli.
- Moyens pour le développement : le fond de la discussion a tourné autour du manque de ressources humaines disponibles pour faire de la communication.

Elle conclut sur le sujet en indiquant que c'est désormais Bruno BELLET Président de la ligue Pays de Loire qui anime le domaine formation-emploi fédéral et qu'Yves PIERRE, notre vice-président, a été sollicité pour le rejoindre sur l'emploi.

1.2. La formation

Il est bon de savoir que la FFTT vient de se voir renouveler la délégation pour valider les CQP. Cette délégation est valable pour 5 ans. Ensuite le Ministère nous dira s'il reconduit, ou pas...

Les programmes sont en cours de finalisation.

Pour le CQP, le cursus s'est nettement étoffé avec une formation de 35 heures + 1 stage de 35 heures. Coût de la formation (hors hébergement) 640 euros. Il n'y a plus d'obligation de classement pour s'inscrire à cette formation. Ce diplôme permet de dispenser 360 heures rémunérées par an, ce qui correspond grosso modo à une dizaine d'heures par semaine sur une année scolaire.

La FFTT organisera une session sur la capitale courant février. Au niveau AURA, aucune formation de ce type n'est prévue car il y a trop peu de candidats.

Yves PIERRE suggère que la formation CQP tennis de table soit couplée avec la formation CQP multisport. En effet, le principe est que les candidats sont intéressés par un public moins compétiteur et le fait de disposer d'une qualification supplémentaire leur permettra d'étoffer leur nombre d'heures. Cela pourrait être une motivation supplémentaire pour faire cette formation. A voir avec les formations existantes sur Voiron ?

Mise en place d'un BP sur VOIRON : dossier toujours en attente. Nous avons des chances raisonnables de voir aboutir ce projet. Le travail de préparation continue. Le brevet professionnel est opérationnel sur le fond, mais la rédaction et l'organisation des programmes de formation sont en cours de bouclage.

Patricia CHANTEREAU précise qu'elle a rendez-vous cette après-midi même sur le site Voiron pour l'installation du comité de l'Isère qui logera ici son siège et son pôle. Elle aura ainsi l'occasion de discuter de tous ces éléments in situ.

1.3. Point technique

Les réunions sur le devenir du pôle ont débuté :

- Une première le 19 septembre à CEYRAT avec les élus et cadres TK locaux
- Une prochaine le 02 octobre à EYBENS pour le CD 38
- Une le 06 octobre à BRON pour le CD 69

Sur l'actuel du pôle, elle note avec satisfaction un bon démarrage, dynamique. Frédéric GUERIN a bien pris les choses en main et a prévu que pour chaque stage pôle un partenariat soit fait avec un club ou un comité. Pour le stage de Toussaint, ce sera avec le club de La Tronche Meylan Grenoble et pour février, il semble qu'on s'oriente plutôt sur Evian.

Cette présentation terminée et aucune question n'étant posée, Patricia CHANTEREAU quitte la réunion.

2. Dossier Martine BARRIERE

Claude CHANTEREAU a rencontré le médecin du travail qui suit ce dossier, à Ceyrat le 19 septembre dernier, ce rendez-vous faisait suite, la veille, à un rendez-vous médecine du travail/M. Barrière.

A la suite de ce contact, et à un nouvel entretien médecine du travail/M. Barrière, la médecine du travail a déclaré M. Barrière inapte à la reprise de son poste et de tout poste dans l'association, son état de santé faisant obstacle à tout reclassement dans un emploi.

Conformément à la loi, un rendez-vous a été pris avec M. Barrière sur Ceyrat pour poursuivre la procédure. (Yves PIERRE et David NAIL représenteront le Président).

3. FINANCES

3.1. Etat de trésorerie

Jean CASTANO indique que notre trésorerie est « tendue » actuellement du fait des retards de paiement des comités. Septembre est toujours une période délicate, comme nous nous y attendions (redémarrage de la prise de licences). Tout devrait se résorber rapidement avec le versement du CNDS annoncé pour 58.200 euros et le versement au 15 octobre du deuxième acompte.

3.2. Cabinet comptable

Claude CHANTEREAU rappelle les décisions prises au Conseil de Ligue du 09 septembre : résiliation de KPMG et nouveau contrat avec le cabinet Pyramide (qui gère la comptabilité du CD 69) pour l'approbation de nos comptes.

Claude CHANTEREAU indique que cette société à une façon de travailler plus intéressante et assurera la présentation des comptes à l'AG (en compta générale).

3.3. Indemnités JA et péréquation

Concernant ces points évoqués lors du conseil de ligue et de l'AG du 09 septembre, les points à retenir sont le passage à 8 euros de versement complémentaires aux JA intervenant sur des rencontres en situation de JA neutre, et la facturation d'un montant forfaitaire de 120 euros par club de nationale à R1 pour la péréquation des déplacements. Cette facturation s'effectuera en même temps que celle des équipes régionales. A cette occasion il est rappelé qu'il n'y aura pas plus de 4 facturations sur la saison, la dernière au 31 mai (avec éventuellement ajout d'une facturation complémentaire dans le cas de prise de licences après le 31 mai)

4. ORGANISATION TOUR 2 CRITERIUM FEDERAL N1

Un appel à candidatures a été envoyé aux clubs du CD63 et au CDL63 pour former les équipes nécessaires à l'organisation.

Peu de réponses à ce jour et il va falloir sans doute procéder à des relances téléphoniques pour trouver du monde.

Claude CHANTEREAU, qui sera le représentant fédéral, verra avec la FFTT les diverses prises en charge en vue d'établir un budget prévisionnel de la manifestation.

Problème majeur : trouver un responsable pour les arbitres et les arbitres régionaux.

Philippe Planque peut être sollicité pour faire un appel sur le département 63. Ensuite, un appel sera à faire auprès des arbitres des clubs et comités proches. Mais il faut prévoir les remboursements de déplacement, de repas et d'hébergement.

Est-il possible d'inclure une formation d'arbitres avec passage de pratiques ? il faut interroger la FFTT sur cette possibilité.

Concernant la partie « Démontage-remontage-buvette », deux candidatures sont arrivées : le ST CLERMONTOIS et CEYRAT-COURNON et il faut choisir auquel des deux sera attribuée cette action.

Yves PIERRE étant du club de CEYRAT se retire afin de ne pas influencer le choix.

Les clubs CEYRAT-COURNON sont désignés par 3 voix sur 3 votants. Décision du fait que le Stade clermontois s'est déjà vu attribuer deux organisations régionales en 17/18. Une convention doit être rédigée avec les clubs pour formaliser l'opération.

Au final, le tableau récapitulatif des actions est le suivant :

Domaine	travail – objectifs	qui
Secrétariat	Programmes – pointage – site internet	Le secrétariat de ligue + service civique
Arbitrage	36 arbitres vendredi – 72 samedi et dimanche	???
Accueil – protocole	Accueil des joueurs et personnalités – protocole	Responsable ligue
Hébergement- restauration	Hôtels pour les joueurs, les arbitres, les dirigeants – restauration pour tous	Yves PIERRE a déjà pris des contacts avec l'hôtel Kyriad. Pour les repas, voir avec David Nail
Montage – démontage salle	Montage de la salle le jeudi – démontage le dimanche.	E. CEYRAT et CL COURNON
Tables suppl.	12 tables à récupérer à Aulnat	Voir avec Bérengère pour le transport par la ville de Ceyrat
Cadeaux – coupes	Sac de bienvenue aux joueurs et arbitres - Coupes pour les vainqueurs de tableaux	Pour les coupes voir avec Jean LACROIX pour commande à Auvergne TT. Pour les cadeaux voir Mister Ping et Auvergne TT si intéressés par stand (quel prix)

5. Commission COMMUNICATION

Xavier ANTOINE MICHARD a démissionné de sa fonction de président de la commission communication.

David NAIL a répondu favorablement à Yves PIERRE qui l'a sollicité pour assurer le remplacement au pied levé en attendant que Xavier puisse reprendre cette fonction. Après entrevue avec Claude CHANTEREAU et Yves PIERRE il présentera prochainement un plan de communication pour lequel il a déjà donné quelques éléments de fonctionnement :

- Création d'une boîte mail : communication@laura-tt.fr sur laquelle toutes les demandes de publication sur le site doivent être envoyées par les diverses commissions. C'est David qui donnera ensuite à Bérengère le feu vert pour la publication sur le site.
- Pour la newsletter, il fonctionnera sur le principe valide jusque-là : demande à tous les acteurs de lui fournir du matériel, et feu vert à Bérengère pour l'intégration dans la newsletter.
- Zimbra Jérôme BESSET a été contacté pour aller à Ceyrat faire une formation sur la gestion et la mise à jour de Zimbra à Bérengère, qui aura ensuite en charge la gestion de cet outil.
- Facebook : David NAIL se chargera personnellement d'administrer cet outil, très important actuellement dans le paysage des réseaux sociaux.

6. Travail avec Berengère

Pas de soucis avec le comité de la lutte qui est son employeur. Elle est censée travailler pour nous les mardi et jeudi après-midi, mais dans les faits, elle peut s'organiser pour répartir ses heures sur la semaine en fonction de son planning. Pour la joindre, utiliser de préférence le n° 06 62 62 51 14.

Ses tâches : le site, la newsletter, zimbra.

7. LOCAL - SIEGE

Le local de Vénissieux a été libéré et les clés rendues. Merci à ceux qui se sont occupés de boucler ce dossier. Il reste à résilier le contrat d'électricité et il faut aussi voir avec l'assurance car nous avons transféré le contrat sur Bron, mais nous restons locataires en titre sur Vénissieux. Donc, nous sommes encore responsables en cas de sinistre sur ce local. Claude CHANTEREAU demande qu'un courriel soit adressé au bailleur pour faire un état des lieux le plus tôt possible.

Claude CHANTEREAU indique qu'il a rencontré le président du comité de lutte qui n'a pas encore pris sa décision pour une éventuelle location de la pièce se trouvant dans le siège de Bron.

Par ailleurs, le comité du Rhône doit déménager au printemps. A voir à ce moment-là s'il peut être intéressé...

La visio-conférence fonctionne depuis peu sur Ceyrat : des débuts hésitants pour un coût inconnu à ce jour. Donc pas d'urgence à se lancer pour équiper Bron.

8. CNDS

Nous avons la confirmation du montant de la subvention (58.200 euros ce que nous avons demandé).

Pour cette année, Il n'est pas prévu que la ligue effectue des versements aux comités départementaux et clubs au titre des actions 2017 ; ce d'autant plus qu'on ne sait pas ce qui leur a été attribué en propre et sur quels critères.

9. Dirigeant de l'année 2016-17

La fédération nous demande de proposer un (voire plusieurs) candidat(s). Claude CHANTEREAU propose Philippe DUCROZET. Un choix approuvé à l'unanimité, sous réserve que le comité de la Loire-Haute-Loire n'ait pas déjà eu la même idée. Donc A voir avec le CD42 s'il ne l'a pas déjà proposé.

10. Vote par correspondance

Un sujet déjà évoqué pour la tenue de l'AG. Roger avait fait une recherche, mais pas très encourageante car nécessitant la mise en place de procédures complexes et onéreuses. Claude CHANTEREAU propose de contacter Sylvain FERRIERE, membre du comité Rhône-Lyon TT, très au fait des nouvelles technologies et donc maîtrisant sans doute mieux le sujet.

Toutefois, les membres du bureau sont unanimes pour dire que nous devons rencontrer les clubs physiquement au moins une fois au cours de la saison...

11. Convention avec ligues Handisport et Sport Adapté

Jean-Christophe COMYN demande quel est l'état de la convention entre la ligue et les ligues handi et SA. Une réunion est prévue prochainement avec ces ligues et si la FFTT a publié une nouvelle convention au niveau national avec la fédération handisport, qu'en est-il au niveau du SA ?

Afin d'avancer sur ce sujet, il contactera la FFTT pour savoir si la convention existante peut être étendue au Sport Adapté ou s'il est nécessaire de rédiger une convention spécifique au niveau ligue.

12. Projet ligue

Claude CHANTEREAU souhaite que soit conçu un projet ligue pour le mandat.

Yves PIERRE estime qu'il est préférable de l'étendre jusqu'à l'échéance olympique de 2024. En effet, le mandat a déjà une saison d'écoulée et il faut prévoir le temps de concevoir et rédiger ce projet. Cela ne laisserait guère plus que deux saisons pour la mise en réalisation effective...

Sur ce principe, Claude CHANTEREAU adressera un courriel à tous les membres du conseil de ligue afin de demander à chacun de lui faire part de ses opinions et idées sur l'évolution et le devenir de la ligue.

Il faudra ensuite confronter et échanger, une réunion spécifique du conseil de ligue apparaît nécessaire.

Après discussion, il est décidé de proposer une réunion du CdL sur ce thème le 21 avril 2018 (à Bron) et de reporter le Conseil de Ligue prévu le 26 mai au 16 juin à Ceyrat.

13. Divers

- La semaine prochaine est prévu le nettoyage du local matériel sur Ceyrat, dans lequel une séparation doit être installée pour répartir le matériel ligue et le matériel des clubs. L'employé service civique sera à l'ouvrage sur cette action. Yves PIERRE fait part du bon investissement de cette personne.
- Une réunion est prévue prochainement avec la structure gérant l'Arténium pour un projet d'agrandissement.
- Le mail envoyé pour recruter des personnes dans le jury d'appel n'a reçu que 2 réponses positives : Jean CASTANO et Richard DREVON. Les premiers dossiers seront traités par ce jury.
- Claude CHANTEREAU souhaite que quelques boissons soient achetées pour le siège de Bron afin de pouvoir en disposer lors de réunions.

Séance levée à 12 H 30

Prochaines réunions de Conseil de ligue

13 janvier à Bron

21 avril à Bron

~~26 mai~~ 16 juin à Ceyrat

Claude CHANTEREAU

Jean Christophe COMYN

Réunion « secrétariat » du 27 septembre 17. 14 H.

Présents : CASTANO Jean - CHANTEREAU Claude - COMYN Jean-Christophe - PIERRE Yves

Assistent : CHIORINO Laure - PERON Roger

Claude CHANTEREAU rappelle que désormais, avec l'arrêt officiel de Martine BARRIERE, l'objectif est de réduire le travail du secrétariat en transférant aux responsables de commissions la tâche de faire les réponses aux questions « basiques ».

Des échanges sur la situation actuelle, il ressort :

- Laure CHIORINO travaillera sur la comptabilité en début de mois (autour du 5). Elle gère toujours la comptabilité des comités Drôme-Ardèche et Loire-Haute-Loire. Elle se rendra au siège du CD 42-43 autour du 15 octobre. Elle précise que le fonctionnement avec ce comité est assez fluide avec une visite tous les deux mois environ. Pour le CD 07-26 par contre, le fonctionnement est plus complexe mais il semble que l'on va vers une simplification du travail
 - Le reste du temps, elle travaille en doublon avec Roger PERON
 - Pour l'heure, il n'y a pas encore eu de répartition des tâches de secrétariat sur les grands secteurs :
 - Le secrétariat T.T. : affiliations, mutations-transferts, licences et certificats médicaux
 - La sportive : gestion du championnat par équipes, du critérium fédéral et des épreuves
 - Le secrétariat « politique » : organisation des réunions, comptes rendus
- Pour ce qui concerne la technique et le développement, Patricia CHANTEREAU et Laurent LOUVEL sont autonomes et sont en direct avec Bérengère pour les parutions sur le site.
- La mise en place d'une organisation de la communication par David NAIL doit permettre de simplifier l'organisation dans ce domaine.
- Il reste à établir un planning saisonnier des tâches de secrétariat avec procédures et échéancier. Cela permettra de simplifier les relations et de relancer les responsables en fonction des échéances.

Séance levée à 15 H.